



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Racisme envers les nouveaux élus

Question au Gouvernement n° 1393

Texte de la question

RACISME ENVERS LES NOUVEAUX ÉLUS

Mme la présidente . La parole est à M. Steevy Gustave.

M. Steevy Gustave . « Nègre je suis, nègre je resterai », écrivait Aimé Césaire, député de la République française. Ces mots sont des mots de dignité. Ils nous rappellent qu'on peut être noir et français, qu'on peut venir d'un quartier populaire et diriger une ville, et qu'en République, ce n'est pas l'origine qui compte, mais le suffrage universel. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, EPR, LFI-NFP, SOC, Dem et LIOT.*)

En démocratie, on combat un élu sur ses idées ou sur son bilan. Mais quand on attaque un élu pour sa couleur de peau ou son origine, ce n'est plus de la politique, c'est du racisme ; et quand cela vise des élus noirs qui accèdent à des responsabilités, il faut le dire clairement : c'est de la négrophobie. (*Mêmes mouvements.*)

Pendant longtemps, la République n'a pas ressemblé à tout son peuple. Aujourd'hui, les choses changent. Des enfants d'ouvriers, des enfants d'immigrés, des enfants des quartiers populaires deviennent maires, adjoints, députés. Ce qui dérange encore certains, ce n'est pas ce que nous faisons, c'est simplement le fait que nous soyons là. On parle souvent des enfants de la République, mais les enfants de la République ont des visages. Ils ont des prénoms. Ces prénoms racontent la France : Bally, Chahidati, Annah, Leslie, Yahaya, Marieme, Mohamed, Kwami, Aly, Melissa, Adama, Bassi, Abdelkader, Idir, Landry. Ces femmes et ces hommes ont été élus par le peuple français. Leur légitimité ne se discute pas ; elle se respecte. (*Mêmes mouvements.*)

Que compte faire le gouvernement pour lutter contre le racisme, la désinformation et toutes les tentatives de faire passer des élus pour illégitimes à cause de leur origine ou de leur couleur de peau ? Le gouvernement compte-t-il saisir l'Arcom lorsque des médias laissent se diffuser des propos racistes ou diffamatoires contre des élus de la République ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour mieux accompagner et protéger les élus victimes de haine et de menaces ? (*Les députés des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR se lèvent et applaudissent. - Plusieurs députés des groupes EPR, Dem et LIOT applaudissent également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . L'ensemble du gouvernement partage évidemment votre préoccupation. Il ne m'a pas échappé que le premier prénom que vous avez cité était celui du nouveau maire de Saint-Denis. Les propos qui ont été tenus à son sujet par certains éditorialistes et chroniqueurs de la chaîne CNews...

M. Benjamin Lucas-Lundy . Et par la présidente de la région Île-de-France !

M. Laurent Nuñez, ministrene nous ont pas échappé non plus. Ce sont des propos ignobles et inacceptables, que j'ai dénoncés dès hier matin sur RTL. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR,*

LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR et GDR.)

Je voudrais vous dire également que la France que vous décrivez, c'est la France que nous avons tous ici en partage. Ce n'est pas la nouvelle France. Ce n'est pas la France qui serait en train de disparaître. C'est la France de la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) C'est la France de la cohésion nationale. C'est la France qui reconnaît tous ses enfants, quelle que soit leur origine. C'est cette France-là que nous voulons défendre et que nous défendrons.

Ces propos inacceptables peuvent faire l'objet d'incriminations pénales pour appel à la discrimination raciale et injure publique. Nous étudions donc la qualification des faits. Le racisme, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, n'est pas une opinion. C'est un poison, un délit pénal et souvent une circonstance aggravante. Je vous confirme que l'Arcom a bien été saisie par plusieurs parlementaires. Nous suivons cela de très près et nous continuerons à le faire.

Mme Sophie Taillé-Polian . Faites vite !

M. Laurent Nuñez, ministre . En tant que ministre de l'intérieur, sous l'autorité du premier ministre et au nom de l'ensemble du gouvernement, je vous répète que nous allons expertiser les propos tenus à l'encontre des nouveaux élus et que s'il doit y avoir des poursuites pénales, elles auront bien lieu. En tout cas, la France que vous décrivez, c'est la France que nous aimons, celle dans laquelle nous nous inscrivons, fiers et fidèles de porter les valeurs de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR et LIOT.*)

Données clés

Auteur : [M. Steevy Gustave](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1393

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2026